

## Le Ramel ne doit pas fermer !

CGT CH Lavour <[cgt.chlavour@wanadoo.fr](mailto:cgt.chlavour@wanadoo.fr)>

lundi 17 février 2025 à 18:45 envoyés

Bonjour

Nous sommes particulièrement inquiets et révoltés par votre annonce funeste de la fermeture de l'HJ du Ramel.

Nous considérons cette fermeture comme un non sens thérapeutique et une nouvelle illustration de votre vision dogmatique et inquiétante pour réduire le déficit sur les cendres des suppressions de postes, de lits et en la circonstance sur celles de l'HJ du Ramel. Nous refusons cette fermeture. Vos arguments sont irrecevables. Ils sont loin d'être partagés. Cette économie ridicule est illusoire. Elle sera bien vite absorbée par un déficit structurel et conjoncturel.

Tous ceux qui connaissent cette ferme thérapeutique ne peuvent si résoudre. Cette unité de soins a été pendant de très longues années un des HJ parmi les plus actifs, parmi les plus dynamiques. Pour les personnes en grande souffrance, ce lieu représente un moyen unique de se reconnecter au monde, de retrouver un rythme, une responsabilité, un ancrage. Les interactions avec les animaux, le travail du potager, la participation à des activités concrètes permettent de restaurer une estime de soi trop souvent fragilisée.

Mais contrairement à aujourd'hui, le Ramel était auparavant soutenu, considéré, dynamisé. Vous l'avez laissé trop longtemps à l'abandon, sans psychiatre, avec des postes infirmiers en moins, sans psychologue, sans cadre, sans possibilité d'adressage de patients.

Cela fait des mois que la CGT insiste pour mener avec vous une analyse des causes véritables qui sont venues fragiliser ce lieu de soin. Cela fait des mois que vous ignorez consciencieusement nos demandes réitérées et celles de l'équipe. Et pour cause, vous n'aviez pas l'intention de trouver de solution. Vous et la DRH êtes à l'origine de la mort de ce service. Votre fermeture préjudiciable était clairement préméditée de longue date. Vous avez laissé mourir à petit feu ce lieu singulier, aux effets thérapeutiques avérés et vous l'avez achevé.

Dans quel lieu votre décision a-t-elle été partagée, débattue ? Dans quelles instances institutionnelles ? Etes vous à l'origine de cette idée folle ? Qui vous soutient ? Les autorités de tutelles sont elles informées ? L' UNAFAM ? Les syndicats ? Les psychiatres ?

Nous vous demandons que cette décision soit annulée et qu'une réunion institutionnelle du pôle de psychiatrie soit programmée afin que psychiatres, équipes, patients, syndicats s'expriment sur le sujet, fassent valoir leurs arguments et imaginent collectivement des solutions pour maintenir ouvert ce lieu de soin.

Virginie PERILHOU et Carole FABRE

Secrétaires du syndicat CGT du CH Lavour